

## Résidence artistique / appel à candidatures / arts plastiques / année 2015 Maison des Arts de Malakoff

La Maison des Arts de Malakoff reconduit pour la troisième année une résidence d'artiste dans le champ des arts plastiques, au sein même du centre d'art municipal. Celui-ci est situé à Malakoff, à 50m du périphérique parisien et sur le territoire du département des Hauts-de-Seine. Cette résidence est rendue possible grâce au soutien de la Drac Ile-de-France (subvention spécifique pour la résidence d'artiste) partenaire de la ville de Malakoff dans ce projet.



### Le projet :

Les artistes sont invités à postuler avec un projet de recherche et de création en lien avec le territoire. Des formes de partage et de rencontre avec le lieu, ses acteurs, ses partenaires et son public seront à imaginer en fonction du projet.

### Descriptif de la résidence :

La résidence d'une durée d'un peu plus de 4 mois vise à accompagner la production d'œuvres qui, en fonction du projet et de son évolution, feront l'objet d'une exposition collective ou personnelle, hors les murs ou dans l'espace du centre d'art.

Le projet de l'artiste sera accompagné d'un soutien intellectuel et logistique par l'équipe de la Maison des Arts. Le centre d'art facilitera les recherches et les rencontres avec les acteurs et habitants du territoire.

Le résident percevra des honoraires d'un montant de 3200 euros net + productions d'œuvres. Il pourrait être demandé à l'artiste de réaliser des interventions rémunérées auprès des écoles et collèges de la ville de Malakoff ainsi qu'auprès du public du centre d'art, le tout en lien avec son projet.

**Date de la résidence :** du 2 mars au 5 juillet 2015

**Restitution de la résidence :** fin 2015 ou début 2016

**Date limite pour l'envoi des candidatures :** 17 décembre 2014

### **Conditions d'accueil :**

L'artiste résidera dans un atelier logement au sein de la Maison des Arts et jouxtant les bureaux de l'équipe afin de faciliter les échanges.

L'atelier logement est mis à disposition gracieusement par la ville de Malakoff. D'une surface de 45m<sup>2</sup>, il est équipé d'une chambre, de deux espaces de travail et d'une salle de bain. La cuisine est partagée de jour avec l'équipe de la Maison des Arts. Un bureau avec ordinateur et Internet sont également mis à sa disposition.

Les frais de chauffage, d'électricité, d'eau, et d'Internet sont pris en charge par la ville de Malakoff. Les deux espaces de travail ne sont pas équipés de matériel audiovisuel ou d'outils techniques mais le résident pourra utiliser ceux du centre d'art et bénéficier des conseils de l'équipe.

Le résident devra s'engager à respecter les contraintes du lieu.

La Maison des Arts est située à 10 min à pied du métro Malakoff/Plateau de Vanves et 5mn à pied de la porte de Châtillon. Une station Vélib' est située juste devant la structure.

### **Pour postuler à la résidence :**

Date limite pour l'envoi des candidatures : **mercredi 17 décembre 2014.**

La résidence est ouverte à un(e) artiste plasticien(ne) professionnel(le) né(e) et/ou vivant en France et plus particulièrement hors de la Région Ile-de-France et ayant terminé ses études. Aucune limite d'âge n'est fixée.

### **Dossier de candidature :**

Les candidatures sont à adresser en français uniquement par email à l'adresse suivante [maisondesarts@ville-malakoff.fr](mailto:maisondesarts@ville-malakoff.fr)

L'email aura pour objet : « Résidence d'artiste 2015 »

Toute candidature devra comporter seulement 3 pièces jointes en format PDF (poids maximum de l'ensemble : 5 Mo) :

- 1 dossier illustré représentatif du travail général de l'artiste en PDF.
- 1 biographie (CV) en PDF listant les diplômes, expositions, résidences, bourses, etc. Et comprenant les coordonnées complètes de l'artiste (adresse postale, adresse e-mail, téléphone), date et lieu de naissance, lieu de vie actuel et numéro à la Maison des Artistes ou à l'Agessa.
- 1 note d'intention du projet proposé pour la résidence (1 page A4 maximum) en PDF.

### **Processus de sélection :**

Les candidats seront choisis sur la base de la pertinence de leur projet. Les candidats présélectionnés seront prévenus par email puis invités à présenter leur projet devant un jury **le 14 janvier 2015** à la Maison des Arts.

Le jury sera composé d'un conseiller art plastique de la Drac Ile-de-France, du maire adjoint en charge des affaires culturelles de la ville, d'un artiste, de la directrice de la Maison des Arts et de professionnels extérieurs.

L'ensemble des postulants seront prévenus uniquement par email à l'issue des résultats du jury.

**Pour tous renseignements complémentaires : <http://maisondesarts.malakoff.fr>**

## La Maison des Arts, un lieu pour l'art vivant.

Vraisemblablement construit vers 1830-1840, la Maison des Arts de Malakoff est une ancienne bâtisse de style néoclassique qui emprunte sa grammaire formelle à un recueil d'architecture du début du XIXe siècle.

Transformée dans les années 1870 en dépôt pour la zone sud du tramway parisien, elle a été acquise cinquante ans plus tard par le Département de la Seine et utilisée comme bâtiment administratif.

Par la suite la Maison des Arts a été repérée par André Malraux, alors ministre de la Culture, et inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En 1993, la ville de Malakoff l'a acquise à son tour et baptisée « Maison des Arts ».

Depuis 1997, bénéficiant d'une situation géographique de voisinage avec la capitale, elle est devenue l'un des lieux de rendez-vous des amateurs et professionnels d'art contemporain de la région parisienne. Ouverte au public le plus large, la Maison des Arts propose un programme de quelque quatre expositions par an attentif à toutes les tendances, à toutes les générations et à tous les moyens d'expression plastique, organisant des rencontres avec les artistes et menant une action pédagogique très active.

Peinture, sculpture, photo, vidéo et installation sont au menu d'une programmation qui trouve à la Maison des Arts un cadre à échelle humaine, nanti en pleine ville d'un espace de verdure très convivial et depuis la rentrée 2010 d'une *Cabane* – module temporaire proposant une restauration rapide pour les beaux jours (d'avril à septembre) ainsi que les soirs de vernissages et toutes autres manifestations liées à la programmation.



Légende de l'image : Atelier Van Lieshout. *Dynamo*, 2010. © Droit Réservé

Pablo Reinoso, Malachi Farell, Philippe Gronon, Kimiko Yoshida, Jacques Monory, Eric Aupol, Les Kokloz, Georges Rousse, Françoise Pétrovitch, Christian Boltanski, Xavier Zimmermann, Jeanne Susplugas, Alain Declercq, Renaud Auguste-Dormeuil comptent parmi les très nombreux artistes qui y ont été exposés.

La Maison des Arts de Malakoff reçoit le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île de France – Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Ile-de-France et du Conseil Général des Hauts de Seine.

La Maison des Arts de Malakoff est membre de l'association TRAM – Réseau art contemporain Paris/Ile de France

### L'équipe de la Maison des Arts

Directrice artistique et administrative, chargée du développement : Aude Cartier  
Chargé de médiation jeunes publics et chargé de production : Olivier Richard  
Chargé des publics, de la programmation satellite et du suivi éditorial : Pierre Vialle